

Réunion des associations nationales de sauvegarde du patrimoine bâti et paysager

Reconnues d'utilité publique

Paris le 18 décembre 2009

Monsieur François Fillon
Premier ministre
57 rue de Varenne
75007 PARIS

FNASSEM

Fédération Nationale
des Associations de Sauvegarde des Sites
et des Ensembles Monumentaux
reconnue d'utilité publique
par décret du 11 janvier 1983
146 rue Victor-Hugo, 92300 LEVALLOIS PERRET
Tél. : 01 41 18 50 70
www.associations-patrimoine.org

La Demeure Historique

Association des monuments historiques privés
reconnue d'utilité publique
par décret du 29 janvier 1965
57 quai de la Tournelle, 75005 PARIS
Tél. : 01 55 42 60 00
www.demeure-historique.org

Ligue Urbaine et Rurale

reconnue d'utilité publique
par décret du 27 août 1970
20 rue du Borrégo, 75020 PARIS
Tél. : 01 42 67 06 06
mél : ligueurbaineetrurale@wanadoo.fr

Maisons Paysannes de France

reconnue d'utilité publique
par décret du 20 mars 1985
8 passage des Deux-Sœurs, 75009 PARIS
Tél. : 01 44 83 63 63
www.maisons-paysannes.org

REMPART

Union des associations pour la Réhabilitation
et l'Entretien des Monuments
et du Patrimoine Artistique
reconnue d'utilité publique
par décret du 13 juillet 1982
1 rue des Guillemites, 75004 PARIS
Tél. : 01 42 71 96 55
www.rempart.com

Sauvegarde de l'Art Français

reconnue d'utilité publique
par décret du 22 novembre 1925
22 rue de Douai, 75009 PARIS
Tél. : 01 48 74 49 82
mél : sauvegardeartfrancais@noos.fr

Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France

reconnue d'utilité publique
par décret du 7 novembre 1936
39 avenue de la Motte-Picquet, 75007 PARIS
Tél. : 01 47 05 37 71
sppef.free.fr

Vieilles Maisons Françaises

reconnue d'utilité publique
par décret du 2 mai 1963
93 rue de l'Université, 75007 PARIS
Tél. : 01 40 62 61 71
www.vmf.net

Monsieur le Premier Ministre.

L'hôtel de la Marine, situé sur la plus belle place de notre capitale, témoigne de façon emblématique du rôle de l'État dans notre histoire Nationale.

À l'origine Garde Meuble de la Couronne et à ce titre l'un des tout premiers lieux ouverts au public en France, ce palais a été affecté au Ministère de la Marine et des Colonies après 1793. C'est dans ses murs qu'ont été préparées et administrées les conquêtes de la France qui lui ont donné le deuxième domaine maritime du globe.

Pendant plus de deux siècles l'histoire de cet hôtel se confond donc avec celle de la présence de notre pays dans le monde.

De plus, ce palais est une demeure unique, réalisée par nos plus grands artistes, où l'architecture, le décor et l'ameublement intérieur forment un ensemble exceptionnellement riche et précieux.

De tels ensembles ont presque tous disparus, ce qui impose que ce témoignage de ce qui fut un modèle pour l'Europe et les États-Unis soit conservé dans son intégrité.

Quand on sait quels efforts sont faits, depuis tant d'années, et à quel prix, pour essayer de reconstituer partiellement à Versailles les ensembles originaux qui ont disparu du fait de la dispersion de son mobilier et des transformations malheureuses de ses murs au XIX^e siècle, il paraît inconcevable que l'État ne veuille pas préserver d'un sort semblable l'hôtel de la Marine.

Voici pourquoi nos associations qui militent pour la défense et la mise en valeur du patrimoine sont convaincues que l'État doit se maintenir dans ce palais régalien qui courrait les plus grands risques de démantèlement s'il venait à le quitter.

Nous vous demandons donc très instamment de veiller à ce que l'Hôtel de la Marine reste au service de la France, comme il n'a jamais cessé de l'être jusqu'à présent.

Vous remerciant pour l'attention que vous voudrez bien porter à ce dossier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.



Paule Albrecht
Présidente de la SPPEF



Olivier de Rohan-Chabot
Président de la Sauvegarde de l'Art Français



Michel Fontaine
Président de Maisons Paysannes de France



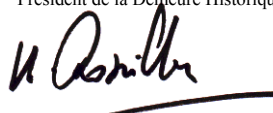
Jean de Lambertye
Président de la Demeure Historique



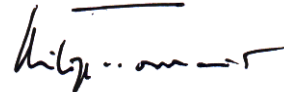
Christian Pattyn
Président de la Ligue Urbaine et Rurale



Henri de Lépinay
Président de REMPART



Kieffer Rossillon
Président de la FNASSEM



Philippe Toussaint
Président des Vieilles Maisons Françaises